



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED BUR.82/3



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

18 mars 2016
Original : Anglais

82^e réunion du Bureau des Parties contractantes à la
Convention pour la protection du milieu marin
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Athènes, Grèce, 19-20 avril 2016

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport sur les travaux menés en janvier-février 2016

Rapport du Secrétariat sur les activités menées en janvier-février 2016

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PAM/PNUE
Athènes, 2016

Sommaire

	Page
I. Introduction.....	2
II Principales activités/réalisations par thème de PdT lié à une réalisation spécifique.....	3
1 <i>Thème prédominant : GOUVERNANCE.....</i>	3
2 <i>Thème principal I : POLLUTION TERRESTRE ET MARINE.....</i>	7
3 <i>Thème principal II : BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES.....</i>	9
4 <i>Thème principal III : INTERACTIONS ET PROCESSUS TERRESTRES ET MARINS....</i>	11
5 <i>Thème transversal I : GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC).....</i>	11
6 <i>Thème transversal II : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD).....</i>	12
III. Questions en jeu pour une mise en œuvre saine du PdT 2016-2017.....	13

I. Introduction

1. Le présent rapport couvre les activités et réalisations menées sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2016 et le 29 février 2016.
2. Le rapport sur l'avancement s'articule autour d'une partie narrative qui met en évidence les progrès accomplis et les processus engagés sur la période considérée dans le cadre des 7 thèmes du Programme de travail 2016-2017 (PdT 2016-2017) : Gouvernance, Pollution terrestre et marine, Biodiversité et écosystèmes, Interaction et processus terrestres et marins, Gestion intégrée des zones côtières (GIZC), Consommation et production durables (CPD), Adaptation au changement climatique. La description des activités et réalisations ou processus est regroupée au niveau des réalisations stratégiques.
3. Les rapports du Secrétariat sur les questions spécifiques et les questions d'ordre financier et administratif sont préparés dans des documents distincts (UNEP(DEPI)/MED BUR.82/6 et UNEP(DEPI)/MED BUR.82/5 respectivement).

II. Principales activités/réalisations par thème de PdT lié à une réalisation spécifique

II.1 Thème prédominant : Gouvernance

Objectif stratégique 1.1 : Parties contractantes appuyées dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles. Stratégies régionales et plans d'action

4. Le présent rapport sera axé sur les progrès accomplis concernant la 19^e réunion des Parties contractantes (CdP19) et ses résultats, la préparation à la mise en œuvre du Programme de travail 2016-2017 (PdT) au moyen de documents de projet PAM/PNUE spécifiques (Secrétariat, y compris MED POL ainsi que d'autres composantes PAM concernées). Les progrès accomplis concernant la mobilisation des ressources externes seront également abordés.

Organisation de la CdP19

5. Sur l'aimable invitation de la Grèce, la CdP19 s'est déroulée du 9 au 12 février 2016 à Athènes. La CdP19 a pris place à un moment décisif après les avancées de l'année dernière sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable au Sommet des Nations Unies en septembre 2015, et sur le changement climatique, à Paris en décembre 2015. Elle coïncidait également avec le 40^e anniversaire du Plan d'action pour la Méditerranée et de la Convention de Barcelone.

6. Les Ministres ont adopté la Déclaration d'Athènes dans laquelle ils s'engageaient à mettre en œuvre les instruments, programmes, plans d'action et directives adoptées à la CdP19 pour prévenir la pollution du transport maritime, de l'exploration marine et des activités terrestres, pour protéger la biodiversité, pour gérer les zones côtières et accroître la résilience de la Méditerranée contre l'impact du changement climatique, comme autant d'instruments capitaux permettant d'atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles, et de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD).

7. Plus de 150 délégations issues des 22 Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles et des partenaires PAM ont assisté à la COP 19, y compris des membres de la société civile, des organisations intergouvernementales, des ONG, des agences de l'ONU, etc. Le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, s'est adressé aux participants dans un message enregistré soulignant sa fierté de voir la Convention de Barcelone comme étant le seul instrument juridiquement contraignant à traiter de la gestion de l'écosystème unique de la Méditerranée.

8. La CdP19 a pris des décisions stratégiques, programmatiques et opérationnelles majeures sur d'importantes questions environnementales et de développement durable liées au milieu marin et côtier. Elle a également approuvé le Programme de travail et budget 2016-2017 du PAM/PNUE, comprenant une augmentation de 3% du budget et la provision nécessaire pour couvrir les coûts de la CdP et d'autres réunions du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) relatives à la gouvernance du PAM.

9. Durant la CdP19, deux mémorandums d'accord ont été signés, respectivement avec les secrétariats de la Convention de la mer Noire et de l'ACCOBAMS.

Mobilisation des ressources

10. Conformément à la Stratégie à moyen terme et au Programme de travail 2016-2017, le Programme MED POL a préparé, en collaboration avec les CAR, deux propositions de projet complètes sur :

- a) la gestion des déchets marins financée par l'UE dans le cadre du partenariat stratégique PNUE/CE. Avec pour objectif ultime d'atteindre le bon état écologique en mer Méditerranée,

le projet « Gestion des déchets marins-MED » vise à aider les Parties contractantes de sud de la Méditerranée/pays voisins de l'UE à mettre en œuvre le Plan régional sur la gestion des déchets marins via la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures envisagées dans les PAN actualisés dans le cadre de l'article 15 du Protocole « tellurique ». Le projet sera mis en œuvre de juin 2016 à mai 2019, avec un budget de 1 400 000 EUR.

- b) Le projet ENPI-SEIS II financé par l'AEE dans le cadre de l'Initiative UpM H2020. L'objectif spécifique de ce projet est d'améliorer la disponibilité et l'accès aux informations environnementales pertinentes au profit d'une élaboration de politiques efficace davantage fondées sur la connaissance dans la région sud de la PEV. Les travaux au titre du projet en cours s'appuieront sur les activités de coopération précédentes entre AEE-PAM/PNUE de l'ancien projet ENPI-SEIS (2010-2015).

11. Le REMPEC a mis en œuvre l'activité d'« Évaluation des opportunités de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action offshore » en prenant des mesures spécifiques telles que la discussion initiale avec OMI HRS pour un éventuel appel à détachement dans le cadre du programme de détachement de l'OMI et la discussion initiale avec l'industrie pétrolière sur la question du cofinancement des activités offshore du PdT 2016-2017.

12. Suite au succès de la réunion du Comité de pilotage du Projet et l'événement final des projets MedPartnership, ClimVar et GIZC en novembre 2015 à Athènes, l'évaluation finale et la clôture des deux projets est en cours. Dans le droit fil des accords juridiques signés au début des projets, les partenaires coagents d'exécution ont jusqu'à la fin du mois de mars 2016 pour envoyer leur rapport d'avancement final et leur rapport financier au Secrétariat. Ces informations serviront à produire les rapports finaux des deux projets avant la fin du mois d'avril 2016. Elles faciliteront également la clôture de l'évaluation finale du projet qui a été réalisée par le bureau d'évaluation du PNUE à Nairobi. Les rapports et évaluations finaux des deux projets seront ensuite communiqués aux Points focaux du PAM.

13. Sur la base des informations fournies par les pays impliqués dans les projets MedPartnership, ClimVar et GIZC, qui recommandaient l'élaboration d'une stratégie globale et de propositions visant à assurer la continuité et le suivi des activités mises en œuvre dans le cadre des deux projets du FEM, le Secrétariat a commencé à travailler sur une proposition en faveur d'un nouveau programme régional du FEM.

14. Le nouveau programme permettra aux pays méditerranéens d'élaborer des actions globales, intégrées et à long terme pour accélérer et appuyer la mise en œuvre des mesures et plans d'action, pour aborder sur le terrain les principaux enjeux transfrontaliers touchant l'intégrité du grand écosystème marin de la Méditerranée. La préparation de la proposition du programme est en cours afin d'être soumise au Secrétariat du FEM au cours du second semestre de 2016.

15. Le projet complet de la nouvelle proposition de programme du FEM sera communiqué d'ici mai 2016 aux Parties contractantes (pays éligibles et non éligibles au FEM). Cela garantira le processus d'appropriation, de large diffusion et de concertation.

Objectif stratégique 1.2 : Parties contractantes appuyées dans le respect des obligations de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles, des stratégies régionales et des plans d'action

16. Les progrès accomplis dans le cadre de cet Objectif stratégique spécifiquement associé à la ratification, au respect des obligations et à la reddition de compte dans le document UNEP DEPI BUR 82/6 « Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques ».

Objectif stratégique 1.3 : Participation, engagement, synergies et complémentarités renforcées entre les institutions internationales et régionales

17. Le Secrétariat a contribué à la préparation de la réunion du Groupe de pilotage de l'Initiative H2020, qui a examiné la mise en œuvre du PdT adopté en décembre 2014 par la réunion commune du Groupe de pilotage H2020 et des Points focaux MED POL. Il a coprésidé la réunion du sous-groupe sur le renforcement des capacités H2020 en février 2016 à Bruxelles en parallèle de la réunion du Groupe de pilotage de l'Initiative H2020. .

18. La réunion a reconnu qu'en moins d'un an en 2015, l'UE a financé le projet SWIM et le PAM/PNUE, par le biais de MED POL et du CAR/CPD a organisé conjointement plusieurs activités de renforcement des capacités abordant la mise à jour des PAN, la contribution aux directives politiques et techniques pour un certain nombre de secteurs clés tels que les BPC, l'huile de graissage, le mercure, les tanneries, les eaux usées, etc, y compris la formation.

19. Les travaux sont en cours au niveau du Programme MED POL pour établir un mécanisme de coordination régional qui servira d'outil pour appuyer et faciliter les travaux des Parties contractantes pour la mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins. À cet égard, le Secrétariat met au point les derniers préparatifs pour accueillir la première réunion des principaux partenaires régionaux, y compris la CGPM, l'ACCOBAMS, etc. en septembre 2016.

Objectif stratégique 1.4 : Connaissance et appréhension de l'amélioration de l'état des côtes et de la mer Méditerranée par le biais d'évaluations mandatées pour élaborer de politiques avisées

20. Le Programme MED POL prépare une feuille de route pour l'élaboration du rapport 2017 du PAM/PNUE sur l'état. Le processus devrait être totalement participatif et impliquer des éléments du PAM/PNUE, des contributions et une évaluation collégiale des Parties contractantes ainsi que la consultation des partenaires.

21. L'un des objectifs du projet EcAp-MED II est d'appuyer les Parties contractantes du sud de la Méditerranée pour mettre en œuvre l'IMAP. Le Secrétariat a informé les Parties contractantes de la mise en œuvre du projet et leur a demandé de nommer les points de contact pour le projet. Le projet EcAp-MED II prévoit également des activités de suivi sous-régionales.

22. Le CAR/Plan Bleu a organisé un atelier spécifique sur les dimensions scientifiques et politiques qui s'est déroulé en décembre 2015 à Sophia Antipolis (France). L'objectif de cet atelier, recenser les principales lacunes en matière de science et de politique, et des opportunités de coopération renforcées serviront de base à de nouveaux travaux sur l'interface entre science et politique dans la région méditerranéenne concernant la mise en œuvre d'IMAP.

23. En outre, le Secrétariat entreprend actuellement, en collaboration avec les pays membres du PAM concernés, une évaluation des capacités pour la mise en œuvre d'IMAP, axée sur les besoins des pays éligibles pour le projet. Cela permettra de planifier des formations nationales ciblées pour la mise en œuvre d'IMAP qui commencera au début de l'été 2016.

Objectif stratégique 1.5 : Système de connaissance et d'information du PAM amélioré et accessible pour l'élaboration de politiques, une sensibilisation et une compréhension accrues

24. Le Programme MED POL communique étroitement avec CAR/INFO pour s'assurer que la base de données MED POL en ligne développée en 2012 est à la disposition de toutes les Parties contractantes afin de rendre compte de leurs données de suivi et de consulter leurs anciens rapports. La base de données en ligne a nécessité quelques révisions dans sa « phase de test » afin de garantir une accessibilité et un chargement des données à la fois clairs et simples. Le CAR/INFO travaille également à charger à nouveau dans le système les anciennes données MEDPOL remontant à 2000.

25. Les travaux sont en cours pour publier le rapport d'évaluation 2015 sur les déchets marins (en anglais et en français), le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PAS MED /PAN (en anglais), ainsi que les résultats de l'étude réalisée en 2015 sur les engins de pêche perdus en Méditerranée (en anglais).
26. Les directives sur la GER du mercure, des batteries au plomb, les BPC, des huiles de graissage et des tanneries ont été conçues pour être publiées en ligne avec le soutien du CAR/CPD. Les publications ont été préparées conformément à la politique de publication du PNUE et seront en ligne avant la fin du mois d'avril 2016.
27. Dans le cadre d'un programme de réunion bilatérale avec des membres du PAM, le CAR/INFO a organisé une conférence sur le Web avec le CAR/ASP (18 février 2016) afin de présenter et discuter de la situation actuelle et du fonctionnement de la plate-forme InfoMAP et des systèmes d'information du CAR/ASP, y compris : le réseau d'utilisateurs, la politique de données, l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication, le contenu des données et les services d'information fournis. L'examen des futurs besoins et exigences en données/informations du CAR/ASP a été réalisé en vue de guider le développement d'InfoMAP sur le long terme, ainsi que pour recenser et planifier les futures activités d'intérêt commun.
28. Le CAR/INFO a participé à l'atelier ActionMed « Lacunes et besoins en infrastructures de gestion des données et de l'information » (Venise, 25-26 février 2016), pour présenter la situation actuelle de la plate-forme InfoMAP et examiner son éventuelle future coordination avec EMODnet et d'autres plates-formes d'information régionales pertinentes. Le CAR/INFO assurait un service d'assistance en continu pour accéder au système de rapports en ligne de la Convention de Barcelone.

Objectif stratégique 1.6 : Sensibilisation et diffusion

29. La CdP19 disposait d'une couverture impressionnante avec la coopération de toutes les parties prenantes. Le PNUE, le PAM/PNUE et les centres d'activités régionales (CAR) ainsi que 12 Parties contractantes/Ministères de l'environnement partageaient les informations sur leurs sites Web en anglais, en français et en arabe.
30. Concernant la couverture médiatique, toutes les informations étaient partagées avec la liste des médias du PAM/PNUE et le réseau des journalistes méditerranéens pour l'environnement. Au total, la réunion a été mentionnée plus de 200 fois dans des articles et des blogs en plusieurs langues. La télévision et l'agence officielle de presse grecques, ainsi que les médias turcs ont obtenu un certain nombre d'entretiens lors de la session ministérielle.
31. Tous les articles de presse relatifs à la CdP19 ont été partagés sur les pages Facebook de MedPartnership et du PNUE. Leur diffusion a atteint un total de 4896, dont 2847 rien que pour la session ministérielle. L'intégralité de la couverture médiatique a été regroupée dans un document disponible sur le lien suivant :
<http://195.97.36.231/dbases/clippings/COP19clippings.pdf>
32. Le Secrétariat, les Parties contractantes et les partenaires du PAM ont organisé plusieurs manifestations parallèles :
- La réponse aux déchets marins en Méditerranée, sous l'égide du PAM/PNUE-MED POL et du BMI-ECDD
 - Outils pour la conservation de la Méditerranée : l'Atlas des monts sous-marins, la Liste rouge des anthozoaires de l'UICN
 - Présentation de Blue Card, le système de suivi des déchets rejetés par les navires, par la Turquie
 - Application du calcul de l'empreinte écologique par le Monténégro
 - La croissance bleue en mer Méditerranée : le défi du bon état écologique - Rapport WWF MedTrends de la WWF
 - Conservation des cétacés en Méditerranée par l'ACCOBAMS et le CAR/ASP
 - Préparer la planification de l'espace maritime (PEM) en Méditerranée - La Grèce et la politique maritime intégrée - Israël par Israël et le CAR/PAP

33. Hormis les manifestations associées à la CdP19, le site Web du CAR/ASP et la charge graphique ont été mis à jour et les systèmes de bases de données relatives à la biodiversité ont été améliorés.

34. Le Secrétariat a clos les activités de communication des projets MedPartnership, ClimVar et GIZC. Les partenaires continuent à partager les documents préparés dans le cadre de ces projets. Une version actualisée des bibliographies des deux projets devrait être finalisée d'ici avril 2016 sous réserve d'avoir reçu tous les documents des différents partenaires. Le projet a également été mis en exergue durant la CdP19.

II. 2 Thème principal I : POLLUTION TERRESTRE ET MARINE

Objectif stratégique 2.2 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes critères et directives communs ou actualisation de ceux existants

35. Le REMPEC a actualisé les Principes et directives de coopération et d'assistance mutuelle, avec 15 000 EUR de l'PIECA – Le mandat pour la prestation de services de conseil pour la révision des Principes et directives s'est achevé en février 2016 et l'appel à propositions a été lancé le 4 février 2016.

36. Dans le nouveau Projet sur les déchets marins qui devrait bientôt débiter, des dispositions ont été incluses pour l'élaboration des outils suivants dans le respect du Plan régional sur les déchets marins :

- (a) *un document de référence permettant de déterminer l'application de charges à des coûts raisonnables pour l'utilisation des installations de réception portuaires ou, le cas échéant, l'application d'un système « sans droit spécial » ;*
- (b) *un outil d'évaluation des risques pour recenser en Méditerranée les endroits menacés par l'accumulation de filets fantômes qui devraient être repêchés*
- (c) *des directives sur la pratique d'excellence intitulée 'Adopter une plage'*
- (d) *un modèle de législation/réglementation sur les sacs en plastique réutilisables et une responsabilité élargie des producteurs concernant les matières plastique et les microplastiques*
- (e) *des directives spécifiques et un support de formation pour prévenir la production de plastiques et de déchets qui finiront en déchets marins*

Objectif stratégique 2.3 : Renforcement et mise en œuvre d'une législation et de politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine à l'échelle nationale, notamment par l'application et l'intégration dans les procédures sectorielles

37. La plupart des Parties contractantes a remis les premiers projets consolidés de PAN. Les travaux ont commencé en faveur, par l'intermédiaire également du Plan d'action méditerranéen financé par l'UE, d'un certain nombre d'activités ayant trait à la préparation d'un document stratégique consacré à de nouveaux programmes de mesures ou à des programmes actualisés pour atteindre les objectifs de bon état écologique en matière de pollution et de déchets adoptés par la CdP17 (Paris, 2012).

38. Le Programme MED POL a débuté les travaux visant à évaluer les informations fournies dans les PAN actualisés concernant en particulier l'état des points chauds et des zones sensibles, la charge de polluants, les objectifs opérationnels pour atteindre le bon état écologique, les programmes nationaux de mesures envisagés, les besoins en renforcement des capacités, la liste des indicateurs nécessaires pour évaluer la mise en œuvre du PAN et les fiches de projets prioritaires.

39. Le Secrétariat a planifié une réunion régionale sur les PAN en collaboration avec le Secrétariat de l'UpM et le Programme MEHSIP avec la participation des équipes nationales des PAN. L'objectif de cette réunion est d'établir une feuille de route pour la mise en œuvre des PAN et de recenser les priorités communes. La réunion sera l'occasion pour les Parties contractantes de partager leurs meilleures pratiques, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées durant le processus d'actualisation de leur PAN et de renforcer leurs capacités afin de prioriser au mieux les programmes de mesures et d'élaborer les fiches de projets d'investissement.

40. Le REMPEC a apporté son expertise dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes nationaux de préparation et d'intervention en participant à la réunion de consultation des parties prenantes – Plan d'intervention d'urgence en cas de marée noire – « Analyse des lacunes, difficultés et marche à suivre », Beyrouth (Liban), 11 et 12 février 2016, pour contribuer à l'élaboration du Plan d'intervention d'urgence national libanais en cas de marée noire. Il a par ailleurs appuyé la préparation de PAN conformément à un modèle commun incluant une évaluation nationale grâce à 32 400 € du PICT de l'OMI.

Objectif stratégique 2.4 : Suivi et évaluation de la pollution marine

41. MED POL a effectué un examen des données du Programme de suivi MED POL (de 2000 à ce jour) et des rapports des Parties contractantes. De brefs rapports par pays incluant les résultats du programme d'assurance qualité 2015 ont été préparés et seront partagés sous peu avec les Points focaux MED POL concernés.

42. Le programme d'assurance qualité 2015 pour les oligo-éléments dans un échantillon de sédiment et les pesticides chlorés, les BPC et les hydrocarbures pétroliers dans le milieu biotique ; et l'assurance qualité des données concernant les paramètres d'eutrophisation ; les études sur les effets biologiques et l'organisation d'un exercice d'interétalonnage ont été une réussite. Des nouvelles activités visant à appuyer les pays dans leurs activités de suivi et d'assurance qualité sont en cours de préparation comme le prévoient le PdT ainsi que le Projet EcAp-MED II.

43. Le programme MED POL a également contribué au travail global du PNUE avec la préparation du chapitre méditerranéen sur l'évaluation des déchets marins à l'échelle mondiale ainsi que l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs communs pour les mers régionales du PNUE, le rapport DOALOS sur les évaluations récentes et en cours, et a examiné l'Évaluation mondiale des océans¹.

Objectif stratégique 2.5 : Accroître les capacités aux niveaux sous-régional, régional et national, notamment l'assistance technique et le renforcement des capacités

44. Le REMPEC a aidé à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme national de formation sur la lutte contre la pollution par les hydrocarbures en garantissant 18 500 € du PICT de l'OMI. Il a aussi mis en œuvre le Projet de Préparation à la gestion et au nettoyage des littoraux et de la faune polluée par les hydrocarbures – POSOW. Il a par conséquent lancé un appel à propositions pour l'impression des supports de formation. Une invitation a été envoyée aux pays bénéficiaires (Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Tunisie et Turquie) pour la nomination de six (6) représentants pour assister aux sessions de formation des formateurs qui auront lieu à Brest (France) en avril 2016.

45. Le CAR/CPD a affecté les fonds de SwitchMed au lancement et l'élaboration d'un certain nombre de projets pilotes du CPD : (i) concernant le projet sur la mise en valeur des co-produits vinicoles par le compostage des déchets organiques au Liban, une visite d'une délégation libanaise en Espagne est prévue et la mise à jour du plan de travail est en cours, (ii) concernant le projet relatif à l'élaboration d'une solution pour la production de biogaz sur site dans les fermes et coopératives au Maroc, des entretiens ont été menés et une proposition détaillée en terme de projet et de budget a été élaborée, (iii) concernant les propositions de projet de CPD en Algérie, les propositions ont été évaluées, les projets à visiter ont été présélectionnés, et la mission nationale est en préparation, et enfin (iv) concernant le projet sur la mise en valeur des co-produits de la production d'huile d'olive biologique en Tunisie, des entretiens ont été menés et la proposition de projet et de budget sont en préparation.

¹ http://www.un.org/depts/los/global_reporting/WOA_RegProcess.htm

46. Le nouveau Projet sur les déchets marins qui devrait bientôt débiter comportera un volet national important avec des pilotes devant être mis en œuvre par les pays du sud de la Méditerranée pour garantir une meilleure gestion des déchets pélagiques dans les ports ; améliorer le cadre réglementaire relatif aux sacs en plastique réutilisables et encourager la REP ; appuyer la mise en œuvre des directives de la pêche aux déchets adoptées par la CdP19; mettre en œuvre le système « Adoptez une plage », et contribuer à l'évaluation des impacts des déchets marins et macro-déchets dans les biotes avec un éclairage particulier sur les espèces en voie de disparition.

Objectif stratégique 2.6 : Coopération accrue aux niveaux sous-régional, régional et national afin de prévenir et de contrôler la pollution marine

47. Le REMPEC a appuyé l'organisation d'activités et de réunions sous-régionales communes en garantissant 8 000 €du PICT de l'OMI. Il a aussi appuyé la participation des pays de l'Adriatique (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro) à la troisième Conférence Adriatique sur la lutte contre la pollution par les hydrocarbures en mai 2016 à Opatija (Croatie) afin d'évoquer une coopération bilatérale et multilatérale. Par ailleurs, il a organisé un atelier régional technique (MEDEXPOL) et une réunion de haut niveau sur les mécanismes de coopération dans le domaine de la préparation et la lutte contre la pollution par les hydrocarbures en garantissant 15 000 €de l'PIECA et 19 500 €du PICT de l'OMI.

48. Le REMPEC a maintenu le niveau de préparation de Unité d'assistance méditerranéenne (UMA), afin d'aider les Parties contractantes en cas d'urgence en échangeant avec FEDERCHIMICA et ISPRA sur des questions relatives aux assurances et en collaborant avec l'OMI dans l'éventualité d'inclure des experts de l'UMA dans l'assurance de l'OMI. Enfin, il a préparé 2 documents de projet et mis en œuvre les projets West MOPoCo (Coopération contre la pollution marine par les hydrocarbures et SNPD dans la région de la Méditerranée occidentale) et West MOPoEx (Exercice antipollution par les hydrocarbures et SNPD dans la région de la Méditerranée occidentale en rédigeant une proposition de projet coordonnée par le REMPEC en collaboration avec l'Algérie, la France (Cedre), l'Italie (ISPRA), la Libye, Malte, Monaco, le Maroc, l'Espagne et la Tunisie ainsi que l'OMI, l'ITOPF, l'PIECA et le RAMOGE.

II.3 Thème principal II : BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

Objectif stratégique 3.1 : Renforcement de la mise en œuvre régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles et autres instruments pertinents

49. Le CAR/ASP a permis de maintenir, d'actualiser et d'améliorer la base de données sur les AMP en Méditerranée (MAPAMED), y compris les inventaires et systèmes régionaux pertinentes des sites présentant un intérêt pour la conservation. Il a élaboré le rapport sur la situation des AMP 2016 en poursuivant, avec le MedPAN, la campagne de collecte de données auprès des Points focaux du CAR/ASP et des responsables d'AMP en Méditerranée. Les données collectées serviront à mettre à jour la base de données MAPAMED et à évaluer le système régional des AMP, qui sera publié sous l'intitulé « Rapport sur la situation des AMP en Méditerranée 2016 » (le précédent ayant été publié en 2012). La version en ligne de la base de données MAPAMED n'a pas été mise à jour depuis 2012 en raison de problèmes techniques. Toutefois, et grâce aux efforts déployés en permanence pour la collecte de données, une version actualisée du jeu de données MAPAMED est disponible sur demande auprès du CAR/ASP et de MedPAN.

50. Le CAR/ASP a contribué à l'activité relative au Forum 2016 des AMP en Méditerranée (deuxième édition) en collaboration avec le MedPAN et d'autres partenaires pertinents.

51. Le CAR/ASP, le MedPAN et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification du Maroc, ont organisé à Rabat le 1er mars 2016, la première réunion du Comité de pilotage du Forum 2016 des AMP en Méditerranée. Cette réunion a été précédée le 29 février 2016, par une réunion avec le Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification.

Le Forum aura lieu du 28 novembre au 1er décembre 2016 à Tanger et offrira aux responsables, aux décideurs politiques, aux acteurs socioéconomiques, à la société civile et à la communauté scientifique l'occasion unique d'aborder les défis des AMP en Méditerranée en vue des Objectifs d'Aichi pour 2020. Les représentants d'ACCOBAMS, la ville de Marseille, le Conservatoire du Littoral, l'Agence française des AMP, l'UICN, MedWet, Plan Bleu, le Tour du Valat et WWF figuraient parmi les participants du Comité de pilotage.

Objectif stratégique 3.2 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes, critères et directives communs pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes côtiers et marins

52. Le REMPEC a appuyé la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires et de son Plan d'action en garantissant 12 000 € du PICT de l'OMI. Le Programme de Partenariats GloBallast a prévu 45 000 € Enfin, le REMPEC a appuyé la participation des pays méditerranéens au 6^e Forum de R&D OMI-GloBallast à Montréal (Canada) du 16 au 18 mars 2016.

53. Concernant la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la conservation du phoque moine en Méditerranée et le Plan d'action actualisé pour les cétacés, le CAR/ASP met en œuvre, en sa qualité d'Unité de coordination sous-régionale de l'ACCOBAMS pour la région méditerranéenne, le Projet d'atténuation des interactions négatives entre les espèces marines en voie de disparition et les activités de pêche en collaboration avec l'ACCOBAMS et le CGPM (projet financés par la Fondation MAVVA).

54. À cet égard, deux mémorandums d'accord ont été signés entre le CAR/ASP, l'ACCOBAMS et l'INSTM (Institut national tunisien des sciences et technologies de la mer) pour conduire deux actions pilotes en Tunisie relative à : (i) la pêche à la senne des petits pélagiques dans la région de Kélibia, et (ii) la palangre de fond et de surface dans le golfe de Gabès. Le CAR/ASP contribue également à la mise en œuvre du volet II de ce projet relatif à la promotion de l'écotourisme en Tunisie et au Maroc.

55. Concernant le maintien et l'élaboration approfondie de la base de données en ligne sur les espèces exotiques envahissantes en Méditerranée (MAMIAS), dans le cadre du Plan d'action concernant l'introduction d'espèces et les espèces envahissantes en mer Méditerranée et, comme prévu par l'IMAP, le CAR/ASP s'est lancé dans l'organisation d'une réunion spéciale pour examiner les critères permettant de déclarer une espèce exotique envahissante en mer Méditerranée, qui serviront à la bonne exécution du système d'alerte précoce de la MAMIAS.

56. Cette réunion spéciale aura lieu le 24 avril 2016 à Hammamet (Tunisie) parallèlement à la 3^e Conférence internationale de l'Association tunisienne de taxonomie (22-24 avril 2016).

57. Le CAR/ASP a aussi procédé aux ajustements nécessaires pour appuyer la participation de 3 experts méditerranéens à l'atelier EuroMarine sur la « Gestion des invasions biologiques en mer Méditerranée - la marche à suivre (Ischia-Naples, Italie, 4 et 5 mai 2016).

Objectif stratégique 3.4 : Suivi, inventaire et évaluation de la biodiversité axés sur les espèces en voie de disparition et menacées, les espèces exotiques et les habitats essentiels

58. Concernant le soutien à l'élaboration et l'harmonisation régionale de plans de suivis nationaux en faveur de la biodiversité et des NEI et, afin d'appuyer les pays du sud de la Méditerranée à établir leurs plans de suivi IMAP nationaux, le CAR/ASP a lancé les travaux visant à préparer le suivi et l'évaluation des directives du programme en cohérence avec l'IMAP.

59. Afin de démarrer l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route relative aux AMP par les Parties contractantes, le CAR/ASP a initié le processus d'évaluation de la mise en œuvre du « Programme de travail sur les aires marines et côtières protégées en Méditerranée y compris la haute mer », appuyé par la « Projet de Feuille de route pour un réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi en Méditerranée ». Ce processus sera exécuté en parallèle et en complément de l'évaluation « à mi-parcours » de la feuille de route des AMP (qui résulte du Forum 2012 des AMP en Méditerranée, Antalya, novembre 2012) qui sera présentée lors de l'édition 2016 du Forum des AMP de Tanger (Maroc) du 28 novembre au 1^{er} décembre 2016).

Objectif stratégique 3.6 : Coopération accrue aux niveaux sous-régional, régional et national afin de protéger et de conserver la biodiversité et les écosystèmes

60. La préparation du projet de stratégie commune entre le CAR/ASP, l'ACCOBAMS, la CGPM et l'UICN avec la collaboration du MedPAN est en cours. L'objectif est de veiller à l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique convenu pour les activités relatives à la gestion de l'espace marin méditerranéen et les mesures de conservation avec les principaux organes régionaux. La stratégie commune inclut un document directeur sur les étapes nécessaires en vue d'une proposition commune pour l'élaboration et la gestion de mesures axées sur une aire à l'échelle multinationale. Le projet de document directeur a été préparé et tous les partenaires concernés l'examinent actuellement.

II.4 Thème principal III : INTERACTIONS ET PROCESSUS TERRESTRES ET MARINS

Objectif stratégique 4.2 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes de mesures, normes critères et directives communs

61. Le CAR/PAP a entrepris des activités préparatoires pour la conférence de mi-mandat du PAC Italie qui aura lieu à Bologne les 21 et 22 mars 2016. Il a par ailleurs mené des activités préparatoires pour le Forum Terre-Mer dans le cadre du projet PAC France qui se déroulera à Grimaud (Var) les 30 et 31 mars 2016.

62. La proposition de projet FEM Adriatique, « Mise en œuvre d'une approche écosystémique en mer Adriatique par la planification de l'espace marin » a été finalisée. Le CAR/PAP a aussi contribué à la préparation, tant avec les Points focaux nationaux PAM qu'avec les partenaires de la région de l'Adriatique, de la proposition de projet « Portail d'outils et de données pour la gestion durable de l'environnement côtier et marin » (PORTODIMARE) qui sera soumise à l'appel à propositions du programme ADRION.

II.5 Thème transversal I : GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC)

Objectif stratégique 5.1 : Renforcement de la mise en œuvre régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, et des programmes de mesures des stratégies et plans d'action régionaux existants

63. Le CAR/PAP a finalisé les rapports sur les projets MedPartnership, ClimVar et GIZC. Il a également achevé la mise à jour de la version française du cours de formation en ligne MedOpen.

64. Les travaux ont débuté pour la préparation du cadre régional méditerranéen pour la GIZC et le cadre conceptuel de la PEM. Ces deux processus stratégiques nécessiteront une vaste consultation, notamment avec les membres du Bureau, le CAR/PAP et les Points focaux nationaux du PAM.

Objectif stratégique 5.6 : Coopération accrue aux niveaux sous-régional, régional et national

65. Le CAR/INFO a fourni conseils techniques et assistance au CAR/PAP pour l'élaboration du concept et de la technologie du réseau de la GIZC. Par ailleurs, il a apporté son concours au projet PAC -Italie pour l'élaboration d'un SDI personnalisé sur la plate-forme InfoMAP.

II.6 Thème transversal II : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)

Objectif stratégique 6.1 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes de mesures, normes, critères et directives communs et mise en œuvre de ceux existants

66. Le CAR/CPD est parvenu à affecter des fonds du SwitchMed pour lancer et élaborer 2 projets pilotes en Tunisie, la création d'une agence de voyage spécialisée dans l'écotourisme et d'un site Web dédié à l'écotourisme. Des entretiens ont eu lieu et la proposition de projet et de budget détaillés sont en cours de préparation.

Objectif stratégique 6.3 : Accroître les capacités aux niveaux sous-régional, régional et national, notamment l'assistance technique et le renforcement des capacités

67. Le CAR/CPD exécute le programme de formation sur l'entreprenariat vert dans les 8 pays cibles (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie). À ce jour, 3 500 candidatures ont été reçues. 966 entrepreneurs verts ont démarré ou déjà terminé le programme de formation et 30 entrepreneurs verts seront éligibles pour la phase d'incubation. Le processus de sélection d'un « Jury de haut niveau » chargé de choisir les entrepreneurs verts admis en phase d'incubation est en cours. Deux ateliers nationaux pour des initiatives pilotées par la société civile sur l'innovation écologique ont été organisés, l'un au Liban (du 19 au 22 février) avec 22 participants, et l'autre en Algérie (du 26 au 29 février) avec 20 participants. Le processus de sélection des deux meilleures initiatives pilotées par la société civile sur l'innovation écologique en Algérie, au Liban et en Tunisie est en cours. 59 histoires de réussites relatives à des solutions d'innovation économique et sociale ont été publiées sur la plate-forme « *The Switchers* » (www.theswitchers.eu). Enfin, la préparation de l'atelier national de synergies est en cours en Tunisie et au Maroc.

Objectif stratégique 6.4 : Coopération accrue aux niveaux sous-régional, régional et national afin de prévenir et de contrôler la pollution marine

68. Un livre vert pour intensifier les activités d'UNIDO MED TEST II est en cours de diffusion. La deuxième phase a démarré, le rapport sur la situation des modèles commerciaux de l'économie collaborative et l'étude sur les plates-formes d'innovation ouverte sont en cours de distribution et des missions sont confiées aux institutions financières européennes (Marseille, participation au lancement du fonds d'investissement à impact social CoopMed).

69. De nombreux fournisseurs de l'industrie, prestataires de services, start-ups, entrepreneurs, secteurs professionnels de la société civile du centre méditerranéen de la CPD sont actualisés en permanence. Les différentes histoires de la section Centres nationaux sont en

cours de préparation. Environ 2 à 3 nouveaux articles sont publiés chaque semaine. La préparation du prochain bulletin d'information et les comptes des réseaux sociaux sont régulièrement alimentés, le réseau Action Network comptant désormais 1 000 membres. Les communautés des acteurs nationaux du réseau Action Network de la CPD reçoivent les mises à jour sur les dernières manifestations. Les dates de la 2^e édition de SwitchMed Connect ont déjà été annoncées pour les 18, 19 et 20 octobre 2016. Le lieu d'accueil est déjà réservé et un projet d'ordre du jour est en cours de préparation.

III. Questions en jeu pour une mise en œuvre saine du PdT 2016-2017

70. La mise en œuvre des activités du projet ECAP-MED II a été affectée par le retard enregistré par la signature de l'APC avec les partenaires du projet en raison de la mise en œuvre d'UMOJA.

71. La préparation du nouveau programme du FEM est un processus complexe et exigeant qui requiert des consultations poussées avec les pays et les partenaires du programme. La qualité du programme et sa capacité à border les toutes premières priorités dans la région au titre de la Stratégie à moyen terme dépend entièrement du caractère opportun et de la qualité des données envoyées par les pays et partenaires. Il en va de même pour la définition de ses besoins en financement et en cofinancement, qui doivent être établis en cohérence avec les activités mises en œuvre et avec les exigences des donateurs.

72. La situation difficile de certains pays a ralenti le processus de sélection des projets pilotes de la CPD. Concernant le programme de formation et d'assistance de la société civile, le principal enjeu réside dans le fait que la consommation durable et l'innovation écologique demeurent des réalités naissantes et émergentes dans les pays cibles.

73. Tel qu'évoqué à la CdP19, le Secrétariat est préoccupé par l'impact qu'auront les ressources limitées approuvées pour couvrir les frais d'exploitation sur le déroulement des activités. Cette préoccupation fait sens pour certains CAR. En ce qui concerne l'Unité de coordination, la situation est aggravée par du retard dans le recrutement de personnel, la moitié des postes étant toujours vacants à ce jour.

74. En raison du report de la CdP19 en 2016 et du retard subséquent dans la signature du ProDoc, le temps alloué à la mise en œuvre du PdT 2016-2017 sera restreint. Compte tenu du nombre d'activités à mener à bien, et en particulier du temps nécessaire à la préparation et à la consultation de processus stratégiques tels que les cadres régionaux pour la GIZC et la PEM, le rapport périodique sur la qualité et d'autres données importantes, une mise en œuvre opportune constitue un véritable défi.

75. La mise en œuvre des activités proposées dans le PdT pour l'exercice biennal 2016-2017 relativement au Plan d'action offshore pour la Méditerranée pourrait dépendre du détachement du responsable de programme (offshore) au REMPEC, les effectifs étant actuellement principalement engagés dans les nombreuses autres activités prévues pour 2016/2017. Les perspectives d'un tel détachement sont à l'étude, y compris un éventuel avis de vacance de poste dans le cadre du Programme de détachement de l'OMI.

76. Un certain nombre d'activités sous l'égide du REMPEC reposent sur la sélection des propositions de projets soumises. D'autres sources de financement sont envisagées, notamment dans le secteur privé. Enfin, les fonds de transition non dépensés du REMPEC pour l'exercice biennal 2014-2015 pourraient être utilisés pour les activités non financées ou pour des activités nécessitant une rallonge budgétaire pour l'exercice biennal 2016-2017.

77. Concernant l'information, les faibles ressources mises à la disposition du CAR/INFO pourraient mettre à mal les efforts déployés pour élaborer et maintenir des relations, des réseaux et le partage de données ou d'informations avec les Parties contractantes.

78. Le mandat du Groupe de travail informel spécial à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la BBN, créé sous l'égide de l'AGNU, s'est terminé en 2015. Cela pourrait entraver la coordination et la collaboration dans le processus vers l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur la BBN en vertu de la CNUDM, dont émanent les résultats escomptés et principales activités connexes suivantes du PdT du PAM : Résultat clé 3.7.1 « Coordination avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur la BBN » (à savoir, concernant les ressources génétiques marines, la BBN des aires marines protégées et l'EIS) et l'Activité : 1. Coordination avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur la BBN (à savoir, concernant les ressources génétiques marines, la BBN des aires marines protégées et l'EIS).